



Poste de journalier saisonnier temporaires à combler

Principales fonctions

La Municipalité de Saint-Cuthbert est à la recherche de candidats pour combler le poste de journalier saisonnier. Les employés seront appelés à faire l'entretien routier (pavage, fossé, signalisation, etc.), l'entretien du réseau d'aqueduc, des espaces extérieurs municipaux (parcs et espaces verts) et des locaux municipaux (garage, hôtel de ville et chalets des loisirs). Les employés seront aussi appelés à travailler à la réalisation de divers projets.

Exigences et conditions de travail

- Avoir plusieurs années d'expériences reliées à l'emploi représente un atout;
- Avoir un permis de conduire de la classe 5 valide (un permis de la classe 3 représente un atout);
- Avoir un comportement sécuritaire et une excellente attitude;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Être en bonne condition physique;
- Être ponctuel et disposé à travailler à plus d'un poste au besoin;
- Être apte à travailler manuellement;
- Être apte à utiliser correctement et de façon sécuritaire divers outils et de la machinerie.

Salaire offert : selon la convention collective

Nombre d'heures par semaine : 40

Conditions supplémentaires : assurance collective, fonds de pension

Statut d'emploi : Saisonnier, de jour, temporaire (6 mois) avec possibilité de permanence

Précision : Temps supplémentaire (soir, fin de semaine, hiver) pour urgence

Date prévue d'entrée en fonction : 2023-06-01

Communication

Faites parvenir votre curriculum vitae AVANT LE 15 MAI 2023.

Personne avec laquelle communiquer : Larry Drapeau (directeur général)

Moyens de communication :	Téléphone : 450 836-4852, poste 3301 En personne : 1891, rue Principale, Saint-Cuthbert (Québec) Courrier électronique : larry.drapeau@st-cuthbert.qc.ca
----------------------------------	---